

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2022

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, VIDAL Sylvie, CANREDON Bénédicte, TEULIER Sylvain.

Absent : 0

Absente excusée : 0

Secrétaire de séance : Sylvain TEULIER

Le compte-rendu de la séance en date du 11 février 2022 est approuvé à 12 voix pour, et une abstention.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération relative à la prise en charge des frais de déplacement : cet ajout est accepté avec 12 voix pour et une abstention.

Délibérations :

1- Délibération pour approbation des comptes de gestion 2021 – Commune, assainissement et Pain blanc

Les comptes de gestion ont été fournis par le comptable de la commune (trésorerie de Decazeville), ceux-ci sont identiques aux comptes administratifs établis par la collectivité.

Le conseil municipal est invité à se prononcer par vote sur le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021. Adoption à l'unanimité soit 13 voix.

Il en est de même pour les comptes de gestion Assainissement et Lotissement « Pain Blanc » qui sont votés l'un après l'autre à l'unanimité soit 13 voix.

2- Délibération pour approbation des comptes administratifs – Commune, assainissement et Pain Blanc.

Pour ce vote, Mr le maire s'absente de la salle du conseil.

Le conseil municipal examine les comptes administratifs de 2021 qui sont présentés par monsieur Bertin Rufié, adjoint en charge des finances.

- Commune :

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	147 047.66 €	47 188.06 €
Dépenses de l'exercice	343 886.96 €	133 825.71 €
Recettes de l'exercice	530 679.73 €	384 461.32 €
Excédent / Déficit de l'exercice	333 840.43 €	297 823.67 €

- Assainissement :

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	7 886.72 €	32 502.55 €
Dépenses de l'exercice	43 258.62 €	32 177.22 €
Recettes de l'exercice	56 943.60 €	31 407.00 €
Excédent / Déficit de l'exercice	21 571.70 €	31 732.33 €

- Pain Blanc :

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	0.00 €	11 013.44 €
Dépenses de l'exercice	0.00 €	0.00 €
Recettes de l'exercice	0.00 €	0.00 €
Excédent / Déficit de l'exercice	0.00 €	11 013.44 €

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve par 12 voix les comptes administratifs de la commune, ceux de l'assainissement et du lotissement du pain blanc.

Le CA du CCAS est présenté pour information et sera voté ultérieurement par la commission.

3- **Délibération pour l'affectation des résultats**

- Pour le budget Commune, il est proposé au conseil municipal de reporter la somme de 333 840.43 € au compte R 002 en section de fonctionnement.
- Pour le budget assainissement, il est proposé un report en fonctionnement de 21 571.70 €.
- Pour le budget lotissement « Pain Blanc » un besoin de financement apparaît de - 11 013,44 €.

4- **Délibération pour aide d'urgence aux réfugiés de l'Ukraine**

Suite à la présentation du fond FACECO par monsieur le Maire, le conseil décide à 12 voix pour et une abstention, d'abonder le fond de 1000€ au titre de l'aide d'urgence aux réfugiés Ukrainiens.

5- **Délibération pour prise en charge des frais de déplacement**

Afin de pouvoir prendre en charge les frais de déplacements, de repas et d'hébergement des agents suivant une formation à l'extérieur de la commune, le conseil approuve la délibération énonçant les conditions et les modalités de prise en charge à 12 voix pour et une abstention.

Sujets abordés :

Devis et travaux en cours :

- Renouvellement des 2 ordinateurs préconisé par le SMICA, vu l'ancienneté des actuels.
- Mission d'étude préliminaire sur les travaux à réaliser au tunnel Costepeyre-Marty, par le bureau GETEC de Toulouse.
- Achat de tables et chaises pour la salle des fêtes de Rulhe

Taxes locales : taxe sur foncier non bâti, taxe sur foncier bâti, contribution foncière des entreprises, Leur taux a été revu en 2021, il sera proposé lors du prochain conseil de les laisser à l'identique pour 2022.

Subventions aux associations : La commission chargée de la vie locale présente les attributions de subventions pour un montant total de 6750€ qui sera intégré au budget. Chaque association sera informée du montant la concernant.

Un point d'information est fait sur les opérations en cours : station d'épuration, Riou Viou, cœur de village.

Réflexions sur la difficulté de commercialisation du dernier terrain du lotissement Pain Blanc : une décision devra être prise prochainement à ce sujet pour ne pas laisser perdurer sa mévente qui dure depuis plus d'une dizaine d'années.

Information aux élus :

Organisation des séances de formation aux gestes de 1^{er} secours: contacts en cours avec les sapeurs pompiers

Compte-rendu d'assemblées générales d'associations : Comités des fêtes d'Auzits et Club de l'amitié de Rulhe

Emplois d'été : l'embauche de jeunes redevient envisageable l'été prochain.

La séance est levée à 23h30